

AG ARPE Normandie 15 avril 2023

Rapport moral 2022

La pression est forte.

L'année 2022 s'est achevée, l'équipe salariée de l'ARPE Normandie reste de taille modeste, voire très modeste au regard des missions engagées. Le départ de François en fin d'année redistribue les cartes des actions de formation et de développement de la filière chanvre-isolation. Le passage de ce témoin souligne encore les besoins de traçabilité et de rigueur administrative dans la conduite des actions.

Cependant, En février 2022, Lise chargé de mission développement de filière est embauchée , ainsi que Carole également chargé de mission développement qui est arrivée en Octobre et enfin Ophélie, assistante administrative, en Octobre également.

L'année 2022 s'est achevée et l'organisation de la communication reste en chantier comme le rappelle trop souvent l'équipe qui palie à cette carence notamment pour la newsletter mais certainement pas pour l'ensemble des besoins en la matière : animation du site internet, des réseaux sociaux, mise en forme des livrables, continuité graphique et communication avec les adhérents.

L'année 2022 s'est achevée avec aussi de quoi nous pensions nous être mis à l'abri. A deux reprises, le bureau a reçu des avis d'arrêt de travail dus incontestablement à des effets de surcharge mentale. Et c'est la directrice, en fin d'année, qui lâchait prise.

Le bureau, réduit à trois, est certes, du moins nous le pensons, soudé, solidaire et réactif mais la plupart du temps occupé par un engagement professionnel exigeant. Nous éprouvons régulièrement les limites du bénévolat.

Le 31 décembre, la directrice de l'ARPE Normandie est en arrêt de travail prolongé. Pour cette raison, ce rapport moral évoquera aussi les premières semaines de 2023. Nous y viendrons tout à l'heure.

Restons encore en 2022. La pression est forte car, aussi et surtout, les sujets qui nous rassemblent foisonnent.

"Et si... ?" L'exposition de 20 chantiers choisis en Normandie, organisée avec les le Forum – Maison de l'architecture de Normandie, le C.A.U.E. 76, l'ENSA Normandie et UniLaSalle Rouen à été montrée en avril à Rouen, puis en novembre aux journées de l'écoconstruction à Bretteville-sur-Laize. Cette exposition poursuit son périple en 2023.

A l'issus des enquêtes menées en partenariat avec l'Union sociale pour l'habitat et la Cellule économique régionale pour la construction, Un focus groupe interdisciplinaires (bailleurs sociaux, promoteurs, bureaux d'études, architectes, assureurs, financeurs) s'est rassemblé à Caen fin juin pour constater une forte demande d'écoconstruction à tous les niveaux de la chaîne de projet.

Fin septembre nous avons participé aussi à un groupe de travail au conseil régional avec le président, la Fédération française du bâtiment et des représentants des collectivités pour intégrer significativement les biosourcés normands dans la construction publique.

En décembre, l'ensemble des partenaires du projet MAILLON s'est réuni à Rouen au conseil régional pour la présentation du rapport de la phase diagnostic. Cette première étape dresse un état économique et techniques de toutes les filières bio et géosourcées

pour les régions normandes et franciliennes en identifiant les capacités, les freins et les leviers à actionner pour massifier l'utilisation de ces ressources locales.

L'ARA, l'autoréhabilitation accompagnée, qui en Normandie s'incarne avec le Réseau Normand de l'Autoréhabilitation accompagnée Réno'Acc a accéléré son déploiement.

La demande croissante des collectivités et des acteurs professionnels a poussé des groupes de travail à se constituer pour structurer la méthode. Des conventions ont été signées, des mutuelles d'outillage sont apparues. Egalement, la communication du réseau se construit et est de plus en plus visible. L'attrait des professionnels vers ce mode de collaboration a été clairement identifiée.

La coordination et la co-animation entre l'ARPE et ENERTERRE se précise en 2022 pour diagnostiquer et accompagner la demande.

En 2022, les offres de formations ont été réalisées à 100% soit 2 pro-chanvre, 2 pro-paille, 1 ambassadeurs écomatériaux ont été délivrées au CEREF-BTP de Bourgtheroulde, 6 formations au CREPA et 4 FORMAT .

L'ARPE a été saisie plus que jamais en 2022 pour des expertises, construire des annuaires, créer la promotion des filières par des conventions signées avec des collectivités, des intercommunalités et métropoles. Enfin, le partenariat avec l'ensemble des professionnels de la filière bois de normandie s'est concrétisé avec le PACTE BOIS BIOSOURCÉS là aussi avec un solide soutien de la région.

Cette pression est bien évidemment encourageante mais, pour revenir sur les moyens humains de l'association et les épisodes qui se sont déroulés ces premières semaines de 2023, ce n'est qu'avec une très relative fierté que le bureau se présente aujourd'hui à cette assemblée générale. La charge de travail, la volatilité des responsabilités et l'étendue du territoire provoquent des critiques sévères et récurrentes. La structuration du cadre de travail de l'équipe salariée est aujourd'hui presque en échec comme cela est illustré notamment par l'absence récurrente de la direction. Le Bureau qui sera désigné à la suite du renouvellement du Conseil d'administration est informé de l'enjeu en cours.